

Groupe Abraham mercredi 20 octobre

Comment faire peuple/société dans les écritures musulmanes ?

A travers cette présentation, nous allons essayer de voir comment les écritures musulmanes invitent à faire société. Ces écritures étant intimement liés aux contextes de vie, nous nous appuyerons sur ces derniers pour illustrer notre propos. Ainsi, nous mettrons en lumière des périodes et des figures majeures inspirantes pour notre période d'aujourd'hui.

1 L'Appel aux Hommes : « Li taarafou », appel à l'entre-connaissance

Le texte coranique, se voulant universel, s'adresse aux Hommes dans leur globalité, d'une manière très explicite, ainsi en est-il de ce passage : **« Ô vous les humains ! Vraiment, Nous vous avons créés d'un homme et d'une femme et Nous vous avons constitués en peuples et sociétés afin que vous vous entre-connaissiez... » Coran 49/13.** Ce verset assigne clairement un objectif au genre humain de s'entre-connaître, ce qui implique la diversité et la pluralité de ce groupe : **« Et parmi Ses Signes : la création des cieux et de la terre, et la diversité de vos langues et de vos couleurs. Vraiment en cela des Signes pour ceux qui savent ! » Coran 30/22.**

Cette invitation à la rencontre, l'échange, la participation mutuelle, s'inscrit dans une conception de la vie qui oriente les Hommes vers la spiritualité et la méditation sur le sens de la vie. L'humain est considéré comme un être essentiellement bon, sa « *Fitra* » (aspiration innée au Bien) découle d'une « innocence originelle » de l'Homme : **« Pour chacun, nous avons établi, procédant de vous-mêmes, une large voie (Chiraatan) et une ligne de conduite bien tracée (Minhaja). Et si Dieu l'avait voulu, Il vous aurait constitués en une seule Matrice unique (Oumatan ouahida) ; au contraire, Il vous éprouve dans ce qu'Il vous a donné. Alors, accordez la priorité aux comportements meilleurs ! (Les bonnes œuvres). Jusqu'à Dieu votre Lieu de réintégration à tous. Il vous informera alors de ce sur quoi vous divergiez » Coran 5/48,** (leitmotiv coranique, les « divergences stériles » sont renvoyées à plus tard, vison eschatologique).

Le moment fondateur de l'Hégire (622 exil de la Mecque à Médine), va constituer une expérience existentielle pour les primo- musulmanes et musulmans, ainsi que pour leurs successeurs, à tel point qu'ils le prendront comme repère pour débiter le calendrier musulman.

2 Le modèle inspirant de Médine : La contrée de Médine (Yathrib) est très différente de la contrée de la Mecque : rapports sociaux, forte diversité religieuse, rapports hommes/femmes. Cet exil physique fut un exil spirituel vers l'intériorité de l'être, il ramène l'individu à soi et le libère des illusions du soi et du monde. En quittant leur ville et leurs racines, ils revenaient à eux-mêmes, à leur intimité, au sens de leur vie au-delà des contingences historiques

A Paix et lien social : Ainsi, les premières paroles du prophète dès son arrivée, en dernier, informent sur les responsabilités fondamentales : **« Répandez la paix (salam), donnez à manger à ceux qui ont faim, honorez les liens de parenté, priez alors que les gens dorment, vous entrerez au paradis en toute paix (bisalam) ».** Cette double référence à la paix, au début et à la fin, détermine l'état d'esprit avec lequel le Prophète voulait que ses compagnons comprennent leur installation dans leur nouvelle ville : des artisans de paix. Cependant, cela n'évite pas la complexité de la situation et de l'ampleur des enjeux religieux, sociaux et politiques relatifs à cette installation à Médine.

B Le Pacte de Médine : Afin de déterminer le cadre général des relations mutuelles à Médine, le Prophète va négocier un pacte majeur avec les différentes tribus présentes à Médine. Ce pacte fondateur se fonde sur la reconnaissance de la diversité des appartenances et n'exigeait aucune

conversion. Les principes de justice (Adl), d'égalité de tous les signataires (musulmans Ansar (auxiliaires) ou muhajirun (exilés), juifs, des différentes tribus), y étaient stipulés. Se référant aux juifs le texte va préciser : « **Ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs** » (lahum mâ lana wa alayhim ma alayna), cela afin de bannir l'hostilité mutuelle qui pouvait exister à Médine. Stipulation d'importance car elle va marquer une appartenance pleine et égalitaire à la collectivité nouvelle de Médine (Oumma « citoyenne »). De plus, ce pacte établira que les droits de chacun seront défendus par tous et que, dans le cas de conflits, ils devront faire front commun. Cette relation fondée sur la base d'un contrat se fait à la lumière du texte coranique et des enseignements prophétiques. La référence au « **Contrat** » (al-ahd) va ainsi devenir centrale pour les musulmans : « **Restez fidèles aux engagements pris (aux contrats), certes vous en êtes responsables** » **Coran 17/34** et le Prophète d'ajouter : « **Les musulmans sont tenus par les contrats qu'ils ont signés** ».

C Shura : principe de concertation

Le principe de la concertation va se renforcer et s'instituer à cette période médinoise : « **C'est par un certain Amour rayonnant venant de Dieu que tu as été doux à leur égard. Et si tu t'étais montré rude et dur de cœur, ils se seraient éloignés de ton entourage. Alors pardonne-leur et demande le recouvrement pour eux. Et consulte-les au sujet de toute affaire..** » **Coran 3/159**. Une sourate entière portera son nom **sourate n° 42** : « **...ceux qui sont disposés à répondre favorablement à leur Enseigneur, et à élever l'action unifiante de grâce, et ont pour mobile la concertation entre eux, et distribuent de ce que Nous leur avons attribué** » **Coran 42/38**.

3 Textes et contextes : Masalih et Maqasid

Le travail doctrinal, théologique, juridique, spirituel, qui va voir le jour après le Prophète et cette expérience fondatrice, va chercher à s'inspirer de ces modèles pour répondre aux exigences du quotidien. Ainsi, des méthodes et outils d'intelligence des textes et des contextes vont s'élaborer. Les concepts clefs de **Masalih et Maqasid** vont voir le jour. Ils vont permettre d'établir des liens entre les principes paradigmatiques et universels de l'islam et les contingences humaines du temps et des lieux. **Le concept de Maqasid va chercher à comprendre les objectifs, les buts et les finalités des textes et celui de Masalih va chercher à tenir compte de l'intérêt général, public, dans les orientations des textes et les réponses au quotidien.**

4 Citoyenneté terrestre et citoyenneté céleste : Il est très important de noter que le Prophète et le texte coranique indique des principes essentiels, mais ne définissent aucun « modèle particulier » à suivre. C'est aux Hommes de prendre leur responsabilité, de se concerter pour définir la meilleure façon de faire société. Ainsi, notre « citoyenneté républicaine » (notre « oumma politique ») se conjugue avec notre « citoyenneté céleste ». Le défi est d'inscrire le culte musulman dans le paysage français via une véritable « **théologie de l'acculturation** » (**OUBROU**), qui retrouve le souffle, trouve le sens et chemine.

Conclusion : Nous avons vu comment les écritures musulmanes nous invitent à faire société. L'histoire musulmane nous informe sur le développement d'outils et de méthodes « rationnelles » pour penser et agir. L'esprit de Médine, de Cordoue, souffle encore...**Averroès, IQBAL** (démocratie spirituelle), **Abdou** (réformiste majeur du mouvement Islah), **Tahar Ibn Achour** (exégèse Libération et Lumières), **OUBROU** « Appel à la réconciliation », « Quelle place pour l'islam dans la République ».

Il nous appartient ensemble de penser, agir, vivre un « **islam français** ».